



Université
de Limoges

DOSSIER D'INSCRIPTION

2019-2020

IMPORTANT :

Ce dossier à imprimer ne vous concerne que si vous ne relevez pas de la procédure d'inscription dématérialisée.

Si vous relevez de la procédure d'inscription dématérialisée, veuillez vous connecter à l'adresse suivante : <https://inscription.unilim.fr/>

Sommaire

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges	p.3
Notice explicative du dossier d'inscription ou de réinscription	p.6
Pièces justificatives à fournir	p.15
Fiche d'inscription ou de réinscription	p.16
Formulaire d'engagement concernant les règlements et usages	p.19
Certificat de vaccination (étudiants de l'ILFOMER et des Facultés de Médecine et Pharmacie)	p.20
La maison médicale de l'Université de Limoges	p.22
Bureau d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	p.23
Activités culturelles, de loisirs et de sport à l'Université de Limoges	p.24

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges :

- Les inscriptions débuteront à l'Université de Limoges le 08 juillet 2019, à l'issue des résultats du baccalauréat.
- Les réinscriptions débuteront à l'Université de Limoges le 09 juillet 2019.
- Les périodes d'inscription et de réinscription : du 08 juillet 2019 (ou 09 juillet) au 19 juillet 2019 (à 12 heures) et du 22 août 2019 au 30 septembre 2019.

Important :

- 1) Pour tous les étudiants en formation initiale : pour pouvoir vous inscrire à l'université vous devrez impérativement vous être acquitté de la contribution "vie étudiante et de campus". Ce préalable est obligatoire à toute inscription administrative.

Le site pour la contribution "vie étudiante et de campus" :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- 2) Votre procédure d'inscription sera fonction de votre situation ou de votre formation :
 - Soit procédure d'inscription dématérialisée et paiement des droits d'inscription en ligne : <https://inscription.unilim.fr/>
 - Soit sur rendez-vous auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut. Le dossier d'inscription est à imprimer sur le site unilim : <https://www.unilim.fr/>

3) Tableau récapitulatif de la procédure

ETAPE D'INSCRIPTION	PUBLIC	APPLICATION	STATUT
Contribution vie étudiante	Tout étudiant en formation initiale Voir tableau en annexe	https://cvec.etudiant.gouv.fr/	Obligatoire, conditionne l'inscription administrative à l'université
Inscription administrative	lycéen candidat sur Parcoursup	https://inscription.unilim.fr/	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	étudiant accepté sur e-candidat (hors-doctorant)	https://inscription.unilim.fr/	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	Etudiant accepté sur Etudes en France	https://inscription.unilim.fr/	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	Doctorant	Pour les inscriptions https://www.unilim.fr/collegedoctoral/preparer-une-these/inscription/	https://www.unilim.fr/collegedoctoral/preparer-une-these/inscription/
Inscription administrative	Stagiaire de la formation permanente ou continue	Contactez la Direction de la Formation Continue ou l'IUT (pour les formations de l'IUT)	dfc@unilim.fr ou iut-entreprises@unilim.fr
Inscription administrative	Etudiant ayant le statut de réfugié politique	Contactez le service scolarité de votre faculté, école ou institut	Coordonnées des services ci-dessous

Les formations ci-dessous ne sont pas concernées par la procédure d'inscription en ligne. En revanche, le « oui » dans certaines colonnes permet la réinscription par le web.

Composantes	Formations	1ère	Ins
		Inscription	Réinscription
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	L3 Droit à distance	N	O
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	L3 Economie-Gestion parcours international	N	N
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme : Droit International et Comparé de l'Environnement	N	N
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme : Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme partenariat Argentine	N	N
I.U.T	toutes les licences Professionnelles	N	N
I.U.T	tous les DUT 2ème année	N	O
APSAH	APSAH Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute 1, 2, 3, 4ème années et année spéciale	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	L3 Economie Gestion parcours Gestion - DUETI	N	N
	L3 Economie Gestion parcours Gestion - Business Management		
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Administration des Entreprises réservé aux étudiants Ensil/Pharmacie S3, S4	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 et M2 Comptabilité Contrôle Audit (uniquement pour les étudiants en alternance)	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 Management des Établissements de la Santé et du Social étudiant.e.s de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de l'Institut de Formation des Cadres de Santé	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Management Sectoriel : Management des Etablissements de la Santé et du Social (Alternance)	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels	N	N
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2è année et 3e année	N	O
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Générale en Sc Maïeutiques 2ème année et 3ème année	N	O
Faculté de Médecine	Diplôme de formation approfondie Sciences médicales 1A, 2A, 3A	N	O
Faculté de Médecine	Deuxième cycle Etudes sciences maïeutiques 1A	N	O
Faculté de Médecine	Deuxième cycle des études en sciences maïeutiques 2A	N	O
Faculté de Pharmacie	Diplôme de Formation Générale en Sc Pharmaceutiques 2è année et 3è année	N	O
Faculté de Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharma 1A et pharma 2A	N	O
Faculté de Pharmacie	CYCLE 3 court 6ème ANNEE PHARMACIE	N	O
Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie	Tous les Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES et DESC)	N	N
Faculté de Médecine	tous les DFMS et DFMSA	N	N

Faculté de Médecine	M1 Santé publique	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Neuroépidémiologie et Parasitologie Tropicales	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Epidémiologie des maladies chroniques	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Zoonoses et environnement	N	O
Faculté de Pharmacie	L2 et L3 Sciences de la Vie : Biologie et Chimie du Médicament	N	O
Faculté de Pharmacie	LP Sécurité des Biens et des Personnes : Santé, Sécurité et Qualité de l'Habitat	N	N
Faculté de Pharmacie	M2 Biologie Santé : Développement Produits de Santé	N	O
Faculté de Pharmacie	M2 Biologie Santé : Distribution pharmaceutique	N	N
Autres	Auditeur libre	N	N
Autres	Année de Césure	N	N
Autres	HDR	N	N
Autres	PREPROFESSIONALISATION 2ème ANNEE et 3ème ANNEE	N	N
Autres	Diplômes Universitaires et DIU	N	N

Pour ces formations, vous devrez imprimer le dossier d'inscription (ou de réinscription) sur le site « unilim » (<https://www.unilim.fr/>), le compléter, fournir les pièces justificatives et prendre rendez-vous auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut. Le paiement préalable de la contribution "vie étudiante et de campus" s'applique également aux étudiants en formation initiale selon la procédure détaillée au point 1.

4) Lors de la rentrée, vous récupérerez votre carte d'étudiant et vos certificats de scolarité auprès du service de scolarité.

- **UFR de Droit et des Sciences économiques**
5, rue Félix Eboué - 87031 Limoges cedex
Tél. : 05-55-14-90-03
E-mail : fdse.scolarite@unilim.fr
- **UFR de Pharmacie**
2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-58-00
E-mail : scolaritesante@unilim.fr
- **UFR des Sciences et Techniques**
123, av. Albert Thomas - 87060 Limoges cedex
Tél. : 05-55-45-72-00
E-mail : pour les licences : lsciences@unilim.fr ; pour les masters mcsiences@unilim.fr
- **Institut Universitaire de Technologie du Limousin**
12 Allée André Maurois - 87065 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-44-45
E-mail : jut-scolarite@unilim.fr
- **IPAG**
32 rue Turgot-87000 Limoges
Site de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques – Porte 201
Tél : 05-55-34-97-44 - E-mail : ipag@unilim.fr
- **ESPE**
Site Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges
Tél. : 05-55-01-76-86 ou 05-55-01-79-63
E-mail : espe-scolarite-inscription@unilim.fr
- **UFR de Médecine**
2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-58-00
E-mail : scolaritesante@unilim.fr
- **UFR des Lettres et des Sciences humaines**
39E, rue Camille Guérin - 87036 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-56-00
E-mail : scolarite-flsh@unilim.fr
- **ENSIL-ENSCI**
ESTER Technopole – 16 rue Atlantis - 87068 Limoges cedex
Tél. : 05-55-42-36-70
E-mail : scolarite.ingenieur@unilim.fr
- **IAE- Ecole Universitaire de Management Campus Centre Ville**
3, rue François Mitterrand – 87031 Limoges cedex 1
Tél : 05-55-14-90-27
E-mail : scolarite-iae@unilim.fr
- **ILFOMER**
39 H rue Camille Guérin - 87036 Limoges Cedex
Tél. : 05-87-08-08-74
E-mail : ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr
- **Direction de la Formation Continue**
Site Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux- 87000 Limoges
Tél. 05 87 50 68 50 - Fax. 05 87 50 68 51
E-mail : dfc@unilim.fr
- **Collège Doctoral de Site- Scolarité du Doctorat**
33 rue François Mitterrand – 87032 Limoges cedex 01
Tél. STS : 05-87-50-68-95 – Tél. SHS : 05-87-50-68-94
E-mail : scolarite.doctorat-hdr@unilim.fr

NOTICE EXPLICATIVE

DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

☞ Vous devez compléter les cadres 1 à 15 du dossier d'inscription en écrivant **LISIBLEMENT, en CARACTERES D'IMPRIMERIE** et, s'il y a lieu, dans les cases prévues à cet effet. Vous devez également **vous référer à la codification jointe et remplir obligatoirement toutes les cases** qui correspondent à votre situation.

☞ Lorsque plusieurs choix vous sont proposés, **mettre une croix dans le carré** () correspondant.

CADRE 1 Identité

Numéro INES ou INE : pour les nouveaux bacheliers de France métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « **numéro BEA** » (10 chiffres et une lettre). En cas de perte, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine.

Département ou pays de naissance : se reporter au code numéro 1 ou numéro 1 bis

Handicap : pour améliorer l'accueil des étudiants en situation de handicap, l'université souhaite connaître ses étudiants; vous n'êtes cependant pas obligé de préciser le type de handicap qui vous affecte (voir document sur l'accueil des étudiants en situation de handicap).

CADRE 2 Service National, Recensement et Journée d'appel et de préparation à la défense

Documents à produire uniquement lors de votre **première inscription à l'Université de Limoges** :
La fourniture de ces documents est **obligatoire** pour pouvoir obtenir un diplôme.

1 - Attestation de recensement, pour les garçons de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1979 et le 31 décembre 1982 ou les garçons et filles de nationalité française nés après le 31 décembre 1982. Ce document vous est remis lors du recensement **auprès de la mairie de votre lieu de résidence**, dès votre 16^{ème} anniversaire.

2 - Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) anciennement Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), pour les garçons de nationalité française nés après le 31 décembre 1978 et les filles de nationalité française nées après le 31 décembre 1982.

CADRE 3 Première inscription

Ligne 1 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France ou à l'étranger).

Ligne 2 : indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription.

Ligne 3 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'Université de Limoges.

CADRE 4 Baccalauréat ou équivalent

Se reporter aux codes n°1, n°1 ter, n°2 ou n°3. Indiquez l'établissement, le département et l'académie où vous avez obtenu votre baccalauréat.

CADRES 5 et 6 Adresse fixe et adresse personnelle

Consulter les codes n°1 bis et n°4. **L'adresse fixe** est l'adresse valable en permanence. **L'adresse personnelle** est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés au cours de l'année universitaire (convocations, informations, ...). Les changements d'adresse en cours d'année doivent être signalés immédiatement au **service de scolarité**.

Attention ! : les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

Il est recommandé de communiquer un numéro de téléphone portable : en cas d'urgence grave, l'établissement peut déployer un dispositif d'alerte SMS pour prévenir les étudiants.

CADRE 7 Régime d'inscription

Attention ! Identifiez correctement votre régime d'inscription en fonction de votre situation.

- 1/ **Vous êtes en formation initiale**, si vous n'avez pas interrompu vos études et que vous ne relevez pas d'un autre statut de formation (continue, par apprentissage, permanente, auditeur libre ...)
- 2/ **Vous êtes en formation continue (ou permanente** si vous financez vous même la formation) si :
 - vous avez été précédemment inscrit en formation continue ou avez validé vos acquis.
 - vous n'avez pas été inscrit dans une formation universitaire l'année précédente et êtes en activité ou avez eu une activité professionnelle.
- 3/ **Vous êtes en auditeur libre**, si vous bénéficiez d'une inscription vous permettant de suivre des enseignements théoriques, sans évaluation pédagogique ;
- 4/ **Vous êtes en apprentissage**, si vous dépendez du centre de formation des apprentis (CFA) et bénéficiez du statut d'étudiant apprenti ;

CADRE 8 Catégorie socio-professionnelle

Activité professionnelle : à compléter en vous référant aux codes n°5 et n°6.

Aide financière : à compléter avec les codes n°7 et n°8 pour indiquer les aides financières que vous recevez. Remplissez soigneusement cette partie, elle peut servir à une évaluation sociale en votre faveur.

Echanges internationaux : vous devez indiquer le sens dans lequel vous bénéficiez du programme : arrivée (à l'Université de Limoges) ou départ (vers une autre université).

CADRE 8-bis Contribution Vie Etudiante

Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention a été instituée notamment au profit des établissements publics d'enseignement supérieur et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaire, par la loi n°2018-166 du 08 mars 2018.

- Cette contribution « vie étudiante » doit être acquittée auprès du CROUS de l'Académie de Limoges sur la plateforme suivante <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Le paiement de cette contribution ou l'exonération sur justificatif est le préalable obligatoire à toute inscription administrative à l'université. Le certificat de CVE vous sera demandé lors de votre inscription à l'Université de Limoges.

Les exonérations concernent par exemple :

- Les étudiants bénéficiant, pour l'année universitaire au titre de laquelle la contribution est due, d'une bourse de l'enseignement supérieur (Bourse sur critères sociaux par exemple) ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des dispositifs d'aide aux étudiants mentionnés à l'article L. 821-1 du code de l'éducation.
 - Les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire dans les conditions prévues aux articles L. 742-1 et L. 743-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.
 - Les stagiaires de la formation permanente et continue.
- Lorsque l'étudiant s'inscrit au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, la contribution n'est due que lors de la première inscription.
- Le montant de cette contribution est fixé à 91 €. Cette contribution ne fait l'objet d'aucun remboursement en cas de démission de l'étudiant.

CADRE 9 Dernier établissement fréquenté

Se référer impérativement aux codes n°1, n°3 et n°9.

Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Vous devez indiquer son type et sa localisation géographique. Indiquez l'année civile du début de l'année universitaire : *exemple 2018 pour l'année 2018/2019.*

CADRE 10 Situation année précédente

Pour préciser la formation que vous avez suivie l'année précédente, reportez-vous au code n°10.

Si vous avez obtenu plusieurs diplômes au cours de la même année indiquez le diplôme le plus élevé.

Pour indiquer le numéro du département où la formation a été suivie, reportez-vous au code n°1.

Si vous suiviez l'année précédente plusieurs formations, vous devez accorder la priorité à la formation universitaire au sens strict (hors IUT, école d'ingénieurs).

CADRE 11 Autre établissement fréquenté en 2019-2020 (cette rubrique ne concerne pas l'IUT)

A renseigner, éventuellement, en utilisant le code n°3. L'autre établissement fréquenté est celui auprès duquel vous avez pris une inscription en dehors de l'Université de Limoges (exemple : « Université de Poitiers - Faculté des Sciences »).

CADRE 12 Diplôme(s) postulé(s) pour 2019-2020

La « composante » est la faculté (Droit, Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie), ou institut (IUT, IAE, IPAG, ILFOMER) ou école (ENSIL-ENSCI, ESPE) **qui fait partie de l'Université de Limoges** et auprès de laquelle vous avez éventuellement pris une inscription supplémentaire.

Pour les étudiants étrangers ou les français à l'étranger : les dossiers **blancs** sont délivrés par les ambassades, les **verts** par les universités.

Nom et année du diplôme postulé : indiquer le nom et l'année du diplôme préparé.

exemple : 1ère année de Licence de Droit

exemple : Master première année CRYPTIS

CADRE 13 Mode de paiement des droits

Le calcul du montant des droits universitaires sera réalisé lors de votre inscription administrative. Le paiement par carte bancaire est possible. A partir de 300€, le paiement en numéraire est interdit. Si vous utilisez un chèque comme mode de paiement, ne le complétez qu'à ce moment-là.

CADRE 14 Assurance Responsabilité Civile

Assurance responsabilité civile : elle est obligatoire quelle que soit votre situation : voir rubrique 14 du dossier d'inscription.

Assurance étudiante individuelle : les étudiants peuvent s'assurer contre les accidents dont ils seraient victimes au cours des activités universitaires.

CADRE 15 Les différents règlements de l'Université de Limoges

Le règlement général de l'établissement, la charte anti-plagiat et le règlement d'usage des ressources informatiques sont consultables sur le site unilim ainsi que sur l'Environnement Numérique de Travail (dès lors que votre inscription administrative sera validée). Vous devez prendre connaissance de ces différents documents. Un engagement écrit vous est demandé.

CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain	001	Gironde	033	Pyrénées (Hautes)	065
Aisne	002	Hauts-de-Seine	092	Pyrénées-Orientales	066
Allier	003	Hérault	034	Rhin (Bas)	067
Alpes (Haute-Provence)	004	Ille-et-Vilaine	035	Rhin (Haut)	068
Alpes (Hautes)	005	Indre	036	Rhône	069
Alpes-Maritimes	006	Indre-et-Loire	037	Saône (Haute)	070
Ardèche	007	Isère	038	Saône-et-Loire	071
Ardennes	008	Jura	039	Sarthe	072
Ariège	009	Landes	040	Savoie	073
Aube	010	Loir-et-Cher	041	Savoie (Haute)	074
Aude	011	Loire	042	Seine-Saint-Denis	093
Aveyron	012	Loire (Haute)	043	Seine-Maritime	076
Bouches-du-Rhône	013	Loire-Atlantique	044	Seine-et-Marne	077
Calvados	014	Loiret	045	Sèvres (Deux)	079
Cantal	015	Lot	046	Somme	080
Charente	016	Lot-et-Garonne	047	Tarn	081
Charente-Maritime	017	Lozère	048	Tarn-et-Garonne	082
Cher	018	Maine-et-Loire	049	Val-de-Marne	094
Corrèze	019	Manche	050	Val d'Oise	095
Corse du Sud	2A	Marne	051	Var	083
Corse (Haute)	2B	Marne (Haute)	052	Vaucluse	084
Côte d'Or	021	Mayenne	053	Vendée	085
Côtes d'Armor	022	Meurthe-et-Moselle	054	Vienne	086
Creuse	023	Meuse	055	Vienne (Haute)	087
Dordogne	024	Morbihan	056	Vosges	088
Doubs	025	Moselle	057	Yonne	089
Drôme	026	Nièvre	058	Yvelines	078
Essonne	091	Nord	059	Belfort (Territoire de)	090
Eure	027	Oise	060		
Eure-et-Loir	028	Orne	061		
Finistère	029	Paris	075		
Gard	030	Pas-de-Calais	062		
Garonne (Haute)	031	Puy-de-Dôme	063		
Gers	032	Pyrénées-Atlantiques	064		

Départements et Régions d'Outre-Mer

Guadeloupe	971
Guyane	973
Martinique	972
La Réunion	974
Mayotte	976

Collectivités d'Outre-Mer

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes	984
-----------------------------	-----

CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Albanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316	Seychelles	398
Algérie	352	Equateur	420	Liechtenstein	113	Sierra-Leone	342
Allemagne	109	Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130	Espagne	134	Luxembourg	137	Slovaquie	117
Angola	395	Estonie	106	Macédoine	156	Slovénie	145
Antigue et Barbude	441	Etats Féd. Micronésie	516	Madagascar	333	Somalie	318
Apatride	995	Etats-Unis d'Amérique	404	Malaisie	227	Soudan	343
Arabie Saoudite	201	Ethiopie	315	Malawi	334	Sri Lanka	235
Argentine	415	Fidji	508	Maldives	229	St Christophe et Nieves	442
Arménie	252	Finlande	105	Mali	335	St Thomas et Prince	394
Australie	501	Français Résid. à l'étr.	996	Malte	144	St Vincent & Grenad.	440
Autre Pays	990	France	100	Maroc	350	Ste Lucie	439
Autriche	110	Gabon	328	Mauritanie	336	Suède	104
Azerbaïdjan	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Bahamas	436	Géorgie	255	Moldavie	151	Surinam	437
Bahrein	249	Ghana	329	Monaco	138	Swaziland	391
Bangladesh	246	Gibraltar	133	Mongolie	242	Syrie	206
Barbade	434	Grèce	126	Monténégro	120	T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique	131	Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélize	429	Groënland	430	Namibie	311	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin	327	Guatemala	409	Nauru	507	Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412	Tadjikistan	259
Birmanie	224	Guinée Equatoriale	314	Niger	337	Taiïwan	236
Bolivie	418	Guyane	428	Nigeria	338	Tanzanie	309
Bosnie-Herzégovine	118	Haïti	410	Norvège	103	Tchad	344
Botswana	347	Honduras	411	Nouvelle-Zélande	502	Territoire USA Océanie	505
Brésil	416	Hongrie	112	Oman	250	Thaïlande	219
Brunei Darussalam	225	Ile Maurice	390	Ouganda	339	Togo	345
Bulgarie	111	Iles Chagos	308	Ouzbékistan	258	Tonga ou Friendly	509
Burkina Faso	331	Iles Marshall	515	Pakistan	213	Trinité & Tobago	433
Burundi	321	Iles Pitcairn	503	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge	234	Inde	223	Papouasie Nlle Guinée	510	Turkménistan	260
Cameroun	322	Indonésie	231	Paraguay	421	Turquie	208
Canada	401	Irak	203	Pays-Bas	135	Tuvalu	511
Prov. Espagn. d'Afr.	313	Iran	204	Pérou	422	Ukraine	155
Cap-Vert	396	Irlande	136	Philippines	220	Uruguay	423
Rép. Centrafricaine	323	Islande	102	Pologne	122	Vanuatu	514
Chili	417	Israël	207	Portugal	139	Venezuela	424
Chine	216	Italie	127	Qatar	248	Viêt-nam	243
Chypre	254	Jamaïque	426	Rép. Démoc. Du Congo	312	Yémen	251
Colombie	419	Japon	217	Rép. Dominicaine	408	Zambie	346
Comores	397	Jordanie	222	République Tchèque	116	Zimbabwe	310
Congo	324	Kazakhstan	256	Roumanie	114		
Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kenya	332	Royaume Uni	132		
Corée (Rép. De)	239	Kirghizistan	257	Russie ou Féd. Russie	123		
Costa-Rica	406	Kiribati	513	Rwanda	340		
Côte d'Ivoire	326	Koweït	240	Saint-Marin	128		
Croatie	119	Laos	241	Saint-Siège	129		
Cuba	407	Lesotho	348	Sainte-Hélène	306		
Danemark	101			Salomon	512		
				Salvador	414		

Exemple : FRANCE → 100

Code 1 TER - BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département	
Liban	AIX-MARSEILLE		013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX		033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweït (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE		038
Egypte - Ethiopie - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	LYON		069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	NANTES		044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	NICE		006
Tunisie - Grèce	SIEC d'Ile de France		075
Espagne - Portugal	TOULOUSE		031
Ile Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION		974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE		059
Luxembourg	NANCY- METZ		054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie	STRASBOURG		067
Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)			
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE		972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN		014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER		034
Indonésie (1) - Thaïlande			
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS		086
Costa Rica - Pérou - Uruguay			
Inde	RENNES		035
Vanuatu	NOUVELLE CALEDONIE		983

(1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français

(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires	0022	F10A - microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B - microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11 - musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C - mathématiques sc. physiques	C	F11P - danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env.	STAE	D - sc. agronomiques techniques	DP	F12 - arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D - mathém. sc. de la nature	D	G - spécialité non précisée	G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E - Mathématiques Techniques	E	G1 - techniques administratives	G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU - DAEU A	0033	G2 - tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et technologies du management et de la gestion	STMG	ESEU - DAEU B	0034	G3 - techniques commerciales	G3
STT - Sciences et technologies tertiaires	STT	STAV-Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	STAV	Sciences et Technologies du design et des arts appliqués	TD2A
STG - Sciences et technologies de la gestion	STG	ST2S- Sciences et technologies de la santé et du social	ST2S	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	TI2D
A-philosophie-lettres (ou philo)	A	F-spécialité non précisée	F	H-techniques informatiques	H
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique	F1	Hôtellerie	HOT
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique	F3	Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil	F4	Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis nationalement en équivalence	0031
A7-arts plastiques	A7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis nationalement en dispense	0032
B-économique et social	B	F7P-biologie option biologie	F7P	Validation d'études, d'expériences, d'acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales	F8		
Bac européen	0002	F9-équipement tech.-bâtiment	F9		
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	F10		

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.	09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire	10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	08	Enseignement par correspondance	17
		Etablissement de formations paramédicales	18

CODE N°4 - HEBERGEMENT

Chambre CROUS	0	Domicile parental	4
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	5
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	6
Logement HLM-CROUS (convention)	3	Autre Mode Hébergement	7

CODE N°5 - PROFESSION

Agriculteurs exploitants	10	Emp. civils et agents de serv. Fonct. Publique	52
Artisans	21	Policiers et militaires	53
Commerçants et assimilés	22	Employés administratifs d'entreprise	54
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Employés de commerce	55
Professions libérales	31	Personnels des services directs aux particuliers	56
Cadres de la Fonction Publique	33	Emploi jeune (hors Education Nationale)	57
Professeurs, professions scientifiques	34	Aide-Educateur (Education Nationale)	58
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvriers qualifiés	61
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Ouvriers non qualifiés	66
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Ouvriers agricoles	69
Instituteurs et assimilés (MI - SE)	42	Retraités anciens agriculteurs exploitants	71
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72
Clergé, religieux	44	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires	73
Professions interméd. adm. de la Fonction publique	45	Retraités anciens employés et ouvriers	76
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	46	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Techniciens	47	Autre personne sans activité professionnelle	82
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Dispositifs de conversion	B	Aide Educateur	F
Emploi inférieur ou égal à 1 mois	C	Autre emploi jeune ou équivalent	G
Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Etudiant rémunéré au titre de ses études	H
Emploi supérieur à 6 mois	E	Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études	K
Contrat de service civique	M	Etudiant bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur	L
Assistant d'Education (Education Nationale)	N		

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES

Allocation Chômage	L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4
Autres bourses (AOI, Excellence etc...)	5	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	U
Autre Aide Financière	X	Exonération sur décision individuelle	P
Salaire	K		
Bourse de l'Université	R	Ressources des parents	I
Bourse d'un gouvernement étranger	F	Ressources du conjoint	J
Bourse Régionale	M	RSA	S
Bourse sur critère social	1		
Bourse sur critères universitaires	2	Sans aide	0
Bourse au mérite	3		
Bourse collectivités locales	D		

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES

PROGRAMME SOCRATES ERASMUS ARRIVEE	A	LEONARDO DI VINCI DEPART	H
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS DEPART	B		
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE	I
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	J
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	C		
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D		
		AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS ARRIVEE	E	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS DEPART	F		
		SANS OBJET	0

CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU

001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
003	ESEU	056	Diplôme de Sage Femme
004	Capacité en droit	057	Magistère
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)
011	DUT	070	DEA
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS
013	DEUG	072	MASTER
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine
017	DEUST	081	DES pharmacie
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)	082	DES médecine
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine
040	Licence	088	Docteur en pharmacie
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire
050	Maîtrise	510	DELAF
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF
052	MST	519	Autre diplôme supérieur
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE

Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	A	Etabl. hors univ.préparant aux concours paramédicaux	K
STS (BTS)	B	Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou secondaire	R
IUT (DUT)	C	Autre établissement ou cursus	S
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit à l'Université)	D	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur	T
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	E	Non scolarisé l'année précédente, mais précédemment entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non	U
ESPE	F	Instituts catholiques	V
Enseignement par correspondance	G		
Université (hors IUT, ESPE, école d'ingé. univ.)	H		

CODE N° 11 - MOTIF DE PROLONGATION SECURITE SOCIALE

Prolongation pour infirmité permanente	A	Prolongation pour interruption des études > 6 mois	D
Prolongation pour service national	B	Prolongation par décision individuelle de la CPAM	E
Prolongation pour diplôme de doctorat	C	Prolongation pour autres motifs	F

Pièces justificatives pour une inscription à l'Université :

PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE LIMOGES :

- Relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU ou copie du diplôme de baccalauréat, DAEU, Capacité en Droit ou d'un titre admis en dispense **pour les néo-bacheliers** ;
- Copie du dernier diplôme obtenu ou du dernier relevé de notes permettant l'accès à la formation souhaitée pour **les étudiants non néo-entrants déjà inscrits dans le supérieur** ;
- Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport (en cours de validité);
- Pour les mineurs, autorisation écrite à s'inscrire des parents ;
- Attestation ministérielle pour les sportifs de haut niveau ;
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ; dans l'attente, l'attestation de recensement ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile ;
- Attestation Contribution Vie Etudiante pour les étudiants en formation initiale ;
- Pour toutes les filières STAPS : certificat d'aptitude à la pratique sportive intensive ;
- Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS) ;
- Photo.

PIECES A FOURNIR POUR UNE RE-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :

- Pour les mineurs, autorisation écrite des parents ;
- Attestation ministérielle pour les sportifs de haut-niveau ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile ;
- Attestation Contribution Vie Etudiante pour les étudiants en formation initiale ;
- Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS).

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR :

- Pour une première inscription en Médecine – Pharmacie ou à l'ILFOMER :
 - Certificat de vaccination inclus dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.
- Pour une inscription à l'ENSIL-ENSCI :
 - Pour les étudiants recrutés sur titres, la photocopie du diplôme obtenu à l'issue de l'année universitaire 2018-2019 (DEUG, DUT, BTS, Licence 2, Licence 3).
- Pour une inscription ou une réinscription à la Direction de la Formation Continue (DFC) :
 - Veillez consulter le site de la DFC afin de télécharger la liste des pièces complémentaires : <http://www.unilim.fr/dfc/>


FICHE D'INSCRIPTION
FICHE DE REINSCRIPTION*

*(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges)

 Numéro Parcours-sup :

 Si vous avez été déjà inscrit à l'Université de Limoges, indiquez **obligatoirement** votre **numéro d'étudiant*** :

*(Figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière)

Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe
IDENTITE
1

Nom patronymique (Nom de naissance)

Nom marital (Nom d'usage)

Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil

N° INES ou INE Né(e) le

Département français de naissance Code N° 1 ou pays étranger de naissance Code N° 1 Bis

Commune de naissance Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille

Féminin Masculin Nationalité Code N° 1 Bis

Situation de famille de l'étudiant :
 1 - Seul sans enfant 2 - Couple sans enfant 3 - Seul avec enfant(s) 4 - Couple avec enfant(s)

HANDICAP Oui Non

Si oui : Vous ne souhaitez pas préciser Auditif visuel Auditif Moteur Visuel
 Auditif Moteur Visuel
 Auditif moteur Moteur visuel Autres
 Troubles spécifiques du langage Troubles de la santé évoluant sur une longue période

SERVICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE
2

Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française né(e) avant le 1er janvier 1979, cochez la rubrique correspondant à votre situation :
 3 - Exempté ou réformé 4 - Service accompli

Les étudiants de nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille), devront cocher la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant :
 5 - Attestation de recensement 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense

PREMIERE INSCRIPTION

 SI VOUS ETIEZ DEJA INSCRIT(E) A L'UNIVERSITE DE LIMOGES EN 2018-2019
 PASSEZ A LA RUBRIQUE 5

3

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français /

Année de 1^{ère} inscription dans une université française publique /

Nom de l'établissement :

Année de 1^{ère} inscription à l'Université de Limoges /

BACCALAUREAT OU EQUIVALENT
4

Précisez : Code N° 2 Mention : Assez Bien Année d'obtention :
 Bien Très Bien

Type établissement Code N° 3 Nom : Département ou Pays Code 1, 1 Bis ou 1 Ter

Académie d'obtention : Classe Préparatoire (pour inscription à l'ENSIL-ENSCI) :

ADRESSE FIXE (ou adresse des parents)
5

Quelle est votre adresse ?

Lieu-dit ...

Code postal Commune

Pays Code N° 1 Bis Téléphone fixe :

ADRESSE PERSONNELLE (2019-2020)
6

Hébergement Code N° 4 Téléphone fixe (en France) : Portable :

Quelle est votre adresse ?

Lieu-dit ...

Code postal Commune

REGIME D'INSCRIPTION

7

- 1 Formation Initiale
- 2 Formation Continue
- 3 Auditeur libre
- 4 Apprentissage
- 5 Formation permanente
- 6 VAE Auto Financée
- 7 VAE financée par organisme tiers

Indiquez votre statut :

- 01 - Etudiant
- 02 - Auditeur Libre
- 03 - Stagiaire Formation Continue
- 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie)
- 05 - Apprentissage
- 06 - Stagiaire Formation Permanente

EMPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

8

1 - De l'étudiant :

Aurez-vous en 2019-2020 un emploi rétribué ? Non Oui

Si oui, lequel : Code N° 5 Activité professionnelle Code N° 6

Quotité : A - Temps complet B - Temps inférieur à 150 heures par trimestre
 C - Temps compris entre 150 heures par trimestre et mi-temps D - Temps supérieur au mi-temps

2 - Des parents de l'étudiant : Profession du père Code N° 5 Profession de la mère Code N° 5

8
BIS

Etes-vous **SPORTIF HAUT NIVEAU** ? Non Oui

Réservé à l'administration

1 - N 2 - R 3 - E

Si oui joindre obligatoirement l'attestation ministérielle

De quel type de **RESSOURCES** ou d'**AIDES FINANCIERES** bénéficiez-vous ?

Ressource ou Aide financière **principale** Code N° 7 Autres ressources ou aides financières : , , Code N° 7

Contribution à la Vie Etudiante (CVE - CROUS) *

Numéro CVE :

* Présentation obligatoire de l'attestation pour une inscription en formation initiale

ECHANGES INTERNATIONAUX :

De quel programme bénéficiez-vous ? : Code N° 8

Pays _____ Code N°1 Bis Etablissement (d'accueil ou d'origine) : _____

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

9

Type d'établissement Code N° 3

Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis

Nom de l'Etablissement : _____ Année : /

SITUATION ANNEE PRECEDENTE

10

Situation de l'année précédente : Code N° 10

Si vous avez utilisé le code "H, C, F, V ou E", indiquez le nom de l'établissement : _____

Département ou Pays où la formation a été suivie : Code N° 1 ou Code n°1 bis

10
BIS

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Dernier diplôme obtenu : Code N° 9

Département ou Pays d'obtention : Code N° 1 ou Code n°1 bis

Année d'obtention : / Etablissement : Code N° 3

AUTRE ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2019-2020 (autre que l'Université de Limoges)

11

Type Code N°3 Nom de l'Etablissement : _____

Maintenez-vous cette inscription ? Non Oui

DIPLOMES POSTULES POUR L'ANNEE 2019-2020

12

Pour les étudiants étrangers soumis à la Demande d'Admission Préalable : indiquer le type de dossier rempli

Dossier Blanc **Dossier Vert**

DIPLOME PRINCIPAL PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)

Nom du diplôme : _____

Réservé à l'administration :

Nombre d'inscriptions : en L : en M : en D : (Licence - Master - Doctorat)

Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : dans l'année :

Formulaire d'engagement

Je soussigné(e) :

Etudiant(e) en :

Numéro d'étudiant en cas de réinscription :

Je certifie exacts les renseignements donnés et les pièces justificatives transmises lors de ma procédure d'inscription administrative.

Je déclare :

- ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s) ;

Je déclare avoir pris connaissance :

- Du règlement général des études de l'Université de Limoges ;
- De la charte anti-plagiat de l'Université de Limoges et de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat ;
- Du règlement d'usage des ressources informatiques de l'Université de Limoges.

Et m'engage à respecter la réglementation et les consignes données.

- J'autorise / n'autorise pas (1) l'Université de Limoges à utiliser ma photographie, pour une diffusion interne à l'établissement (exemple : trombinoscopes). A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.
- J'autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.

La Fondation Partenariale de l'Université de Limoges est une interface entre le monde universitaire et le monde socio-économique. Elle contribue au développement et à la promotion de l'Université de Limoges dans tous les domaines correspondant à ses missions prioritaires : recherche d'excellence, formations attractives et vie étudiante dynamique.

La Fondation facilite la rencontre des étudiants avec les entreprises et institutions de notre territoire à travers des actions concrètes, telles que le challenge étudiant Com.e.T, des tables rondes et des conférences. Elle dynamise la vie étudiante grâce à son soutien au service culturel.

Fait, le / /2019

Signature :

(1) : rayer la mention inutile

(2) *Les données personnelles collectées sont utilisées par l'Université de Limoges aux fins de permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants, améliorer les services et l'offre de formation de l'établissement par l'étude statistique des inscriptions et mettre en œuvre des enquêtes nationales, notamment sur les conditions de vie des étudiants.*

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique : dpd@unilim.fr ou par courrier postal à l'adresse de l'université de Limoges.

Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires

Cette attestation peut être remplie par le médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé. (S.U.M.P.P.S) campus de Vanteaux 39 J rue Camille Guérin 87036 LIMOGES cedex - Tél : 05 55 43 57 70

Je, soussigné(e) Docteur (Nom, prénom) : Titre et qualification

Adresse Téléphone

Certifie que le(la) candidat (e) (Nom, prénom) Numéro étudiant :

Candidat(e) à l'inscription en * première année commune des études de santé en vue d'intégrer une profession médicale, pharmaceutique ou autre profession de santé

Etudiant(e) inscrit (ou en cours d'inscription) en 1^{ère} année* d'ergothérapie de masso-kinésithérapie d'orthophonie

a été vacciné(e) :

Contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite (DTP) et/ou la Diphtérie, le Tétanos, La Poliomyélite et la Coqueluche (DTPca) :

Injection DTP	Nom du vaccin	Date	Injection DTPca	Nom du vaccin	Date
1 ^{ère}			1 ^{ère}		
2 ^{ème}			2 ^{ème}		
3 ^{ème}			3 ^{ème}		

Contre l'hépatite B, selon les conditions définies au verso, il/elle a été vacciné(e):

Injection	Nom du vaccin	Date	Injection	Nom du vaccin	Date
1 ^{ère}			4 ^{ème}		
2 ^{ème}			5 ^{ème}		
3 ^{ème}			6 ^{ème}		

Dosage des anticorps (Ac anti-HBS)* :

- Effectué : oui non

Si oui, résultat* : Ac < 10 10 < Ac ≤ 100 Ac > 100

- en cours de vaccination* : oui non

Il convient de rappeler qu'il est impossible de déroger à l'obligation vaccinale contre l'hépatite B. Une contre-indication à cette vaccination correspond de fait à une inaptitude à une orientation vers les professions paramédicales.

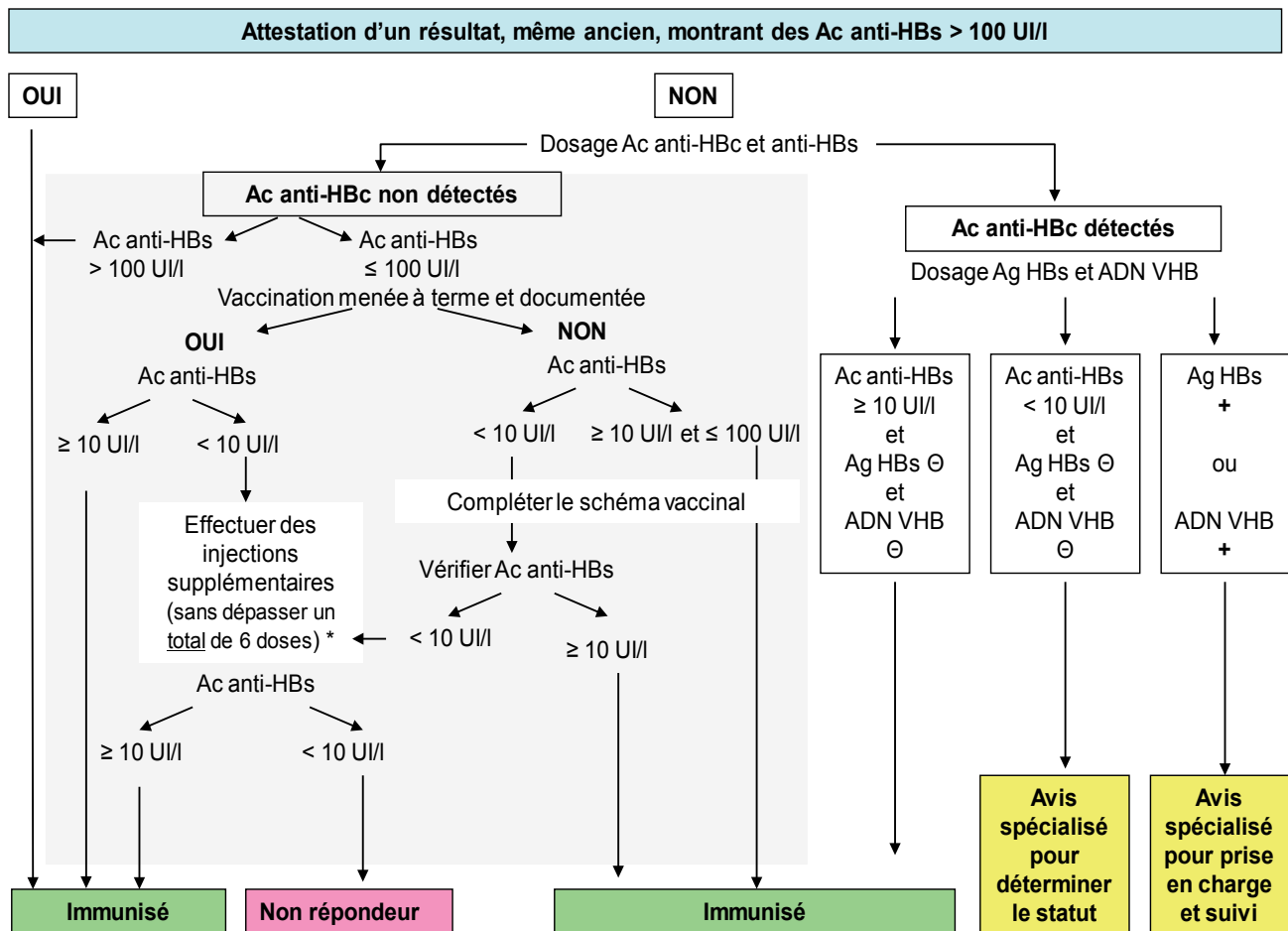
Contre la tuberculose (BCG) (Suspension de l'obligation vaccinale depuis le 1^{er} avril 2019) :

Nom du Vaccin	Date (dernier vaccin)	
Test tuberculique <u>de moins d'un an</u> (obligatoire à l'entrée dans l'établissement) *	Date	Résultat (en mm)
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui :		

IMPORTANT : Selon le calendrier vaccinal en vigueur, il est par ailleurs *recommandé* d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la rubéole, la méningite (avant l'âge de 25 ans), la varicelle. La vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée chaque année.

DATE, signature et cachet du médecin obligatoires :

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur (cf. Site du ministère chargé de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>)

En application de l'article L3111-4 du code de la santé publique, et l'arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé, pris en application de l'article L3111-4 du code de la santé publique, les étudiants inscrits **à la formation de masseur-kinésithérapeute**, doivent être immunisée contre l'hépatite B, et la DT polio.

En application de l'article R3112-1 du code de la santé publique, les étudiants inscrits à la **formation d'ergothérapeute, à la formation de masseur-kinésithérapeute ou à la formation d'orthophoniste**, sont soumis à la vaccination obligatoire par le vaccin antituberculeux BCG.

En plus de ces obligations, les établissements de soins auprès desquels les stages obligatoires seront réalisés, peuvent recommander des vaccinations complémentaires : Hépatite B, Grippe, DT Polio.

Il est donc préférable d'anticiper ces demandes compte-tenu des délais de vaccination.

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

PREVENTION, SOINS, ECOUTE

Pour tout problème de santé, physique, psychique, des consultations, sans avance de frais, sur rendez-vous sont assurées par :

- des médecins généralistes : 2 sur le site de Limoges (dont 1 allergologue), 1 à Tulle/Egletons ;
- deux médecins psychiatres ;
- un psychologue ;
- deux infirmières se tiennent à votre disposition pour tout conseil relatif à votre santé.

La Service de Santé Universitaire peut aussi vous orienter vers des structures extérieures, d'urgences, de soins spécialisés.

Notre équipe comprend également une assistante de service social qui se tient à votre disposition dans les locaux du CROUS. Contact au 05 55 43 17 17.

SITUATION DE HANDICAP

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien...).

MERCI DE VOUS MUNIR DE

- Votre carte d'étudiant(e)
- Votre carte vitale (ou attestation)
- Votre attestation de mutuelle
- Votre carnet de santé

INFOS PRATIQUES

Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors vacances universitaires, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Maison Médicale - SUMPPS
39 J rue Camille Guérin (Campus Vanteaux - ligne de bus n°10)
87036 - LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 43 57 70
sumpps@unilim.fr

Le Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap vous accompagne tout au long de vos études supérieures, selon votre handicap et votre cursus **soit** par un **soutien** ou des **conseils individualisés**, **soit** par la mise à disposition **d'étudiants assistants** pour pallier aux difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient **d'ordre pédagogique ou physique** (prise des cours en notes, photocopies des cours, aide à la recherche en bibliothèque, enregistrement d'ouvrages sur support audio, aide à la manipulation en TD, consultation / utilisation des documents pédagogiques, aide à la communication LSF, LPC..., accès facilité aux différents lieux, aide aux déplacements sur les différents campus...), **soit** dans vos **démarches administratives** ou **juridiques** (dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilités, logements adaptés, conseils sur les dispositifs, visite des locaux, rencontre du personnel enseignant). Vous pouvez également bénéficier **d'aménagements de vos examens** (majoration du temps, interface LSF, secrétariat, accessibilité ...).

Nous pouvons vous accompagner pour REUSSIR votre INSERTION PROFESSIONNELLE : Accompagnement dans votre projet professionnel en vous apportant un **soutien individualisé et adapté** : Conseiller sur la formalisation des compétences de l'étudiant, faciliter l'accès aux stages, développer l'alternance, aider à la formalisation du projet professionnel et à la mise en relation avec les entreprises, accompagner les jeunes diplômés vers les structures en charge de l'insertion professionnelle, **suivi et bilan** des expériences réalisées.

Aménagements d'examens pour les Etudiants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé temporaires

1°/ Dès votre inscription, si vous avez ou pensez avoir un handicap (votre situation peut avoir évolué...), vous êtes invité à le signaler à la scolarité de votre composante. On ne vous demandera pas la nature de votre handicap si vous ne souhaitez pas en parler, mais cela permet à l'Université de recenser les étudiants handicapés et de préparer les différents aménagements nécessaires à la bonne intégration de tous les étudiants à l'Université.

2°/ Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires, vous devez prendre rendez-vous avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) dès votre inscription ou au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen : 39 J, rue Camille Guérin 87036 Limoges cedex Tél. : 05 55 43 57 70

3°/ Le SUMPPS transmet alors le certificat médical complété au Doyen ou Directeur de la Faculté, Ecole ou Institut dans lequel vous êtes inscrit, pour validation ou réétude de la demande. Ce document est ensuite envoyé au Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants Handicapés pour décision du Président. Une notification vous est enfin adressée par la scolarité de votre composante. **Les aménagements d'examens ne sont valables que pour l'année universitaire en cours.**

Renseignements :

SUMPPS / Maison Médicale de l'université

39 J, rue Camille Guérin
87036 LIMOGES CEDEX
Tel. : 05 55 43 57 70
Fax : 05 55 43 57 71

Service d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap

88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel. : 05 55 14 92 79
Mail : servicehandicap@unilim.fr

Activités culturelles et de loisirs de l'Université de Limoges

Pour accéder aux activités culturelles et de loisirs, les étudiants disposent du « Pass Vie Universitaire », disponible dans votre faculté, école ou institut.

Pour plus d'informations, une seule adresse serviceculturel@unilim.fr.

Le Guide et l'Agenda des activités culturelles 2019-2020 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

Le « Pass Vie Universitaire » permet aux étudiants de bénéficier d'avantages (voir liste ci-dessous) mais également des offres et avantages proposés par les partenaires de l'université (spectacles, loisirs, services, commerces) :

- Ateliers : Chœur Universitaire, Orchestre Universitaire, Salsa, Danse Contemporaine, Ecriture Slam, Cinéma, Théâtre, Arts dans les soins, Art oratoire, Improvisation théâtre
- Validation Pratique Culturelle : Option/Bonus/Crédits.
- Programmation service culturel gratuit : Concerts, Expositions, master classe, Festival étudiant/JACES, Salon du livre de la musique, Challenge musical, Projets participatifs...
- Partenaires du Pass culture : Opéra (dans la limite des places disponibles), Centres culturels de la Ville de Limoges (tarifs réduits), Théâtre de l'Union (tarifs réduits)... Musée National Adrien Dubouché, 1001 Notes...

Attention ! Liste susceptible d'être modifiée, veuillez consulter les informations de début d'année.

Le sport à l'université

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université propose la pratique de sports collectifs, individuels et de plein air sous forme de cours hebdomadaires et/ou de stages. L'étudiant peut valoriser sa pratique en bénéficiant d'une évaluation dans le cadre d'un bonus ou d'une option.

Au total plus de 75 créneaux proposés sur les sites de Limoges, de Brive, Tulle, Égletons et Guéret avec les activités suivantes : football, rugby, basketball, volley-ball, hand-ball, ultimate-frisbee, gymnastique, athlé course nature, accro-trampoline, danse modern'jazz, zumba, musculation, tai-chi, tir à l'arc, natation, badminton, tennis, tennis de table, squash, judo, renforcement musculaire, cécifoot, trail-rando, parapente, équitation, golf, voile-navigation, escalade, plongée subaquatique, ski alpin, échecs, cross training, sophrologie, savate boxe française.

- Inscriptions aux activités par internet (<https://community-suaps.unilim.fr>) début septembre et début janvier pour chaque semestre. Renseignements au 05 55 45 75 10 ou par mail : suaps@unilim.fr

En complément des tournois tout au long de l'année, le SUAPS organise une fois par an la Fête du sport universitaire. Il édite également un guide et un agenda des activités physiques et sportives disponibles début septembre au SUAPS et dans toutes les composantes universitaires. Plus d'informations : www.unilim.fr/suaps

De plus il est possible de pratiquer le sport en compétition universitaire dans le cadre de la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire). Renseignements auprès de la Ligue du Sport Universitaire Nouvelle-Aquitaine / Limoges au 05 55 77 43 20 ou sur le site internet : www.sport-u-limoges.com

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 Limoges Cedex 1



**Université
de Limoges**




05 55 14 91 00



05 55 14 91 01



www.unilim.fr

université ouverte
 *source de réussites*